



## Paiement sinistre coproprié antérieur à l'achat

-----  
Par teosancho

Bonjour,

J'ai acheté une maison qui présentait une gouttière endommagée mais faisant partie de la copropriété.  
Le syndic me demande de participer (plus de 1000?) est-ce à moi de payer ou l'ancien propriétaire ?  
Aucune mention n'a été apportée sur l'acte de vente.

Merci pour vos réponses